

Président : MEUNIER Fabrice

Présents : Monsieur Fabrice MEUNIER, Monsieur Philippe DAUPHIN, Madame Valérie JUILLARD, Madame Huguette TOURAILLE, Monsieur Alain COUDERC, Monsieur René GERVAIS, Monsieur Dominique CHAVINIER, Madame Annie JOUVE, Monsieur Jérôme PICARD.

Excusés :

Procuration : Monsieur Alexandre Forestier à Monsieur Fabrice MEUNIER
Madame Bernadette SEINCE à Madame Annie JOUVE.

Secrétaire(s) de la séance: Madame Huguette TOURAILLE

Le compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 08 avril 2017 est approuvé à l'unanimité, des présents lors de ce conseil.

Mandat Safer

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal l'historique du dossier sur la vente des parcelles des Turons et demande au conseil municipal son accord pour mandater la Safer pour la vente des terrains agricoles.

Messieurs Couderc et Dauphin, parties prenantes, quittent la salle du conseil.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, **à l'unanimité**, décide de mandater la Safer pour vendre les parcelles, libres de toutes occupations, cadastrées : ZP 46 (45 260 m²) et C 994 (6 370 m²) situées aux Turons pour un prix de 25 0000.00 €.

Achat aspirateur - École

Monsieur le Maire indique au conseil municipal la nécessité d'acheter un aspirateur pour l'entretien de l'école.

Monsieur le Maire présente plusieurs devis au conseil municipal.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, **à l'unanimité**, décide de valider le devis de l'entreprise Flauraud pour l'achat d'un aspirateur d'un montant de 599,00 € H.T.

Subvention - Classe culturelle de Trielle - École

Monsieur le Maire demande au conseil municipal son accord pour le versement d'une subvention exceptionnelle pour la classe culturelle de Trielle des enfants de l'école de Vebret d'un montant de 880.00 €. Le conseil municipal, après avoir délibéré, **à l'unanimité**, autorise le versement de la subvention de 880.00 €.

Modification contrat de travail

Monsieur le Maire demande au conseil municipal son accord pour modifier un contrat à durée déterminée en contrat à durée indéterminée étant donné que l'agent à plus de 6 années d'ancienneté sur son poste. Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à créer un contrat à durée indéterminée.

Modalités année scolaire 2017-2018 (garderie, TAP, cantine)

Monsieur le Maire et Valérie Juillard, 2ème adjointe, en charge de l'école exposent au conseil municipal, la problématique liée à la garderie, et demande la mise en place de la garderie payante.

Les familles peuvent choisir entre un forfait semaine ou un forfait journalier.

Les horaires de la garderie restent inchangés de 7h30 à 9h00 et de 16h30 à 18h00.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, **à l'unanimité**, décide d'appliquer les tarifs suivants à partir de la rentrée de septembre 2017 :

FORFAIT SEMAINE :

- pour 1 enfant 5€,
- pour 2 enfants 3 € supplémentaires
- pour 3 enfants 1 € supplémentaires.

FORFAIT JOURNALIER : 2 € par enfant

Achat d'une parcelle à Serres

Monsieur le Maire fait lecture au conseil municipal du courrier d'un administré de Serres souhaitant acquérir une petite partie de communal. Le conseil municipal après avoir délibéré, à l'unanimité, n'est pas opposé à la vente de cette partie, sous réserve d'avoir l'accord écrit de tous les administrés de Serres et d'étudier le bornage avec le géomètre. Tous les frais devront être à la charge de l'acquéreur.

Courrier des élèves de l'école

Monsieur le Maire fait lecture au conseil municipal du courrier des élèves de l'École.

Le conseil municipal décide de répondre favorablement à la demande des enfants pour le marquage du terrain de foot dans la cour de l'école.

Demande de subventions exceptionnelles

Monsieur le Maire donne lecture d'une demande de subvention. Le conseil municipal, après avoir délibéré à l'unanimité décide de verser exceptionnellement 50 € à l'association 'Nos enfant envolés-Cantal'.

Questions diverses

Ouverture de l'Aire naturelle de camping : du samedi 8 juillet au samedi 2 septembre 2017.

Réunion La Fibre : une réunion d'information sur la mise en service de la fibre sur la commune de Vebret aura lieu jeudi 8 juin 2017 à 19h00 à la salle polyvalente.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 00h00.

La Secrétaire,

Huguette TOURAILLE